

le département d'Indre-et-Loire tant que les députés d'Algérie ne siègeront pas [21 février 1956] (p. 379); *Motion préjudicielle de M. Lamalle* (p. 383, 384); *Sa motion de clôture (Passage immédiat au vote sur les conclusions du 4^e bureau)* (p. 400, 401), [22 février 1956] (p. 423, 425); *Demande de clôture de M. Hernu* (p. 432); — d'un projet de loi modifiant le régime des congés payés, en qualité de *Rapporteur pour avis* [23 février 1956] (p. 449); Art. 4 : *Son amendement tendant à reprendre le texte gouvernemental (Possibilité d'attribuer des congés pendant la morte-saison)* (p. 463); — d'interpellations relatives à la politique agricole et viticole du Gouvernement : *L'assainissement du marché viticole* [15 mars 1956] (p. 961, 962). — Dépose une demande d'interpellation sur la politique générale du Gouvernement [25 mars 1956] (p. 2020); la développe : *Difficultés du Gouvernement; Nécessité de poursuivre l'exécution des réformes en Algérie; Nécessité de faire voter rapidement la loi-cadre sur les territoires d'outre-mer; Politique étrangère du Gouvernement; Importance des réformes sociales; Revendications des anciens combattants et des fonctionnaires, lutte contre la hausse des prix, réforme fiscale; Réforme des institutions* [31 mai 1956] (p. 2183, 2184). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif à la construction d'un tunnel routier sous le Mont-Blanc, en qualité de *Rapporteur pour avis* [24 janvier 1957] (p. 279); — d'une proposition de résolution relative à la réparation des dommages subis par les Français de Tunisie et du Maroc : *Amendement de M. Marin (Répartition du crédit de 48 milliards entre les Français de Tunisie et du Maroc et les jeunes états marocain et tunisien)* [5 février 1957] (p. 657); — d'une proposition de loi tendant à la revalorisation des rentes viagères; Art. 12 bis : *Son sous-amendement au sous-amendement de M. Tourtaud (Non-application de la majoration aux cigarettes gauloises bleues)* [7 mars 1957] (p. 1365, 1366); — en deuxième examen, de la proposition de décision sur le décret n° 56-1249 du 10 décembre 1956 instituant un régime spécial concernant les réserves constituées par les sociétés métropolitaines pour investissements dans les T. O. M.; Art. 4 : *Son amendement tendant à reprendre le texte du Conseil de la République (Agrément des programmes d'emploi)* [15 mars 1957] (p. 1627); — sur la demande de séance spéciale présentée par le

Président du Conseil pour l'approbation de la convention passée entre le Trésor et la Banque de France [26 juin 1957] (p. 3029); — du projet de loi portant reconduction de la loi du 16 mars 1956 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre en Algérie un programme d'expansion économique, de progrès social et de réforme administrative en l'habilitant à prendre des mesures exceptionnelles; Art 1^{er} : *Son rappel au Règlement (Amendement de M. Mériconde adopté en Commission)* [17 juillet 1957] (p. 3705, 3706); — des conclusions d'un rapport concernant le reversement au Trésor et blocage d'une partie de l'indemnité législative : *Amendement de M. Mercier (Non-augmentation de l'indemnité parlementaire); Indemnité des députés communistes* [27 décembre 1957] (p. 5607, 5608); — sur la fixation de la date des interpellations relatives au tableau d'avancement des cadres de l'armée : *Position du général Dufourt vis-à-vis de l'armée* [4 février 1958] (p. 504); *Campagne menée contre les socialistes à l'occasion de nominations à divers postes civils et militaires, attitude de M. Beauguitte pendant l'occupation, sa collaboration aux Temps nouveaux* (p. 505, 506).

VARVIER (M. Marcel), Député de l'Isère
(P.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé membre : de la Commission de la justice et de législation [31 janvier 1956] (p. 161); de la Commission de l'éducation nationale [29 mai 1956] (p. 2053); de la Commission des pensions [16 novembre 1956] (p. 4767), [4 octobre 1957] (p. 4503); de la Commission du suffrage universel des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions [4 octobre 1957] (p. 4503).

VASSOR (M. Jacques), Député d'Indre-et-Loire (App. I. P. A. S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 43). = Est nommé membre de la Commission des affaires étrangères [31 janvier 1956] (p. 160), [4 octobre 1957] (p. 4502). — Est élu Secrétaire de la Commission des affaires étrangères [18 octobre 1957] (p. 4536).